



**ESPOIR POUR HAITI**

8, rue du Chelléen

77500 CHELLES

Tél. 33(0)1 60 08 71 49

Mob 33(0)6 75 51 16 99

[www.espoirpourhaiti.com](http://www.espoirpourhaiti.com)

[contact@espoirpourhaiti.com](mailto:contact@espoirpourhaiti.com)

*Association Loi 1901*

*Siret n° 500 352 174 00014*

# Projet de Développement Durable

## Equipement de l'île à Vache en fours solaires

Lydia Verlé

15/03/2009



**Le Comité de Développement de l'île à Vache**

Campagne de démonstration à Kakok

13 février 2009

Projet-pilote d'équipement de l'île à Vache en fours solaires pour la cuisson des aliments, la purification de l'eau et comme un moyen d'endiguer la déforestation.

## Fiche A – PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Nom de l'association (en toutes lettres) :

**ESPOIR POUR HAÏTI**

Nom du représentant légal

Lydia VERLÉ

Objet de l'association (indiqué dans les statuts) :

- Mettre en œuvre tous les moyens propres à permettre la création et l'installation en Haïti, de tous projets, éducatifs, sociaux ou médicaux et tout autre domaine aux seules fins d'améliorer la vie du peuple haïtien dans son ensemble.
- Et plus généralement, faire toutes opérations liées directement ou indirectement à l'objet de l'Association.

Date de création de l'association :

Enregistrée le 26 juin 2007 en sous préfecture de Meaux

Publiée au J.O. le 7 juillet 2007

Adresse de l'association :

8, rue du Chelléen 77500 CHELLES

Tél : 01 60 08 71 49 ou 06 75 51 16 99

E-mail : [l.verle@orange.fr](mailto:l.verle@orange.fr)

Site internet de l'association [www.espoirpourhaiti.com](http://www.espoirpourhaiti.com)

Territoire d'intervention de l'association :

HAÏTI

## **Fiche B : Fonctionnement de l'association**

Nombre d'adhérents en 2008 : 35

Montant de la cotisation annuelle : 15 €

### **Moyens humains**

Nombre de personnes salariées : 0

Nombre de bénévoles actifs : 10

### **Moyens matériels**

Budget de l'association en 2008 : 14 365,60 €

Montant des subventions obtenues pour l'année 2008 :

- Subvention de 1500 euros de la part du Conseil Municipal de Chelles (77500) – *Séance du 24 octobre 2008.*

## Présentation synthétique du projet

Zone d'intervention du projet : Haïti

Thématiques du projet :

- ✓ Le développement local : économique et social ; urbain et rural
- ✓ Le soutien à une croissance durable fondée sur des économies équilibrées, plus diversifiées et moins vulnérables
- ✓ La gestion rationnelle du territoire et des ressources et la protection de l'environnement

Titre du projet :

Projet-pilote d'équipement de l'île à Vache en fours solaires pour la cuisson des aliments, la purification de l'eau et comme un moyen d'endiguer la déforestation.

Objectifs généraux du projet :

- ✓ Amélioration des conditions de vie des populations locales
- ✓ Préservation de l'environnement
- ✓ Développement économique de la zone.

Activités mises en place dans le cadre du projet :

Organisation proposée :

- a) **Prise d'un arrêté municipal** et régional limitant ou interdisant l'abattage du bois sauf autorisation des autorités compétentes. Arrêté déjà pris. (cf Annexe 1)
- b) **Création d'une coopérative dans les 26 localités de l'île** pour la mise en place et l'utilisation des fours solaires mis à la disposition de la population. Autorisation municipale de construction délivrée par les Autorités locales (cf Annexe 2)
  - Construction de locaux destinés à entreposer les fours solaires et édification d'une clôture délimitant les aires d'utilisation des fours. Mise en place du règlement intérieur détaillant le fonctionnement de la coopérative (heures d'ouverture, temps d'utilisation des fours, roulement à prévoir d'une journée sur l'autre, entretien de l'espace de cuisson par les utilisateurs...).
  - Attribution des fours solaires d'une capacité de 6 personnes en fonction du nombre d'habitants dans chaque village.(cf Annexe 4)
  - Formation des équipes salariées qui seront responsables des coopératives :
    - pour le bon fonctionnement des fours et de la coopérative (montage, utilisation, hygiène des fours et du local, sécurité, surveillance...).
    - pour organiser le rassemblement des familles lors des campagnes de sensibilisation proposées par le comité de développement de l'île avec le concours d'un correspondant français (voies d'affichage, rappels oraux...).Deux campagnes seront à prévoir :
    - La première, au moment de la mise en place de la réglementation pour l'interdiction de l'abattage sauvage du bois ;
    - La seconde, lors de l'installation des fours.
  - La construction des coopératives et leur mise en service :
    - La construction sera effectuée par des ouvriers locaux avec les matériaux disponibles en Haïti. Durée de la construction : entre 3 et 6 mois.
    - Livraison des fours solaires et montage par les équipes responsables.

En parallèle, programme de reboisement et embauche de garde forestiers pour sa sécurisation. Préservation des mangroves déjà mise en place par le Comité de Développement de l'île.

Durée du projet : 3 ANS

Date de démarrage prévue : 10 Février 2009

Date de fin : 1<sup>ère</sup> quinzaine de février 2012.

Budget total du projet (en euros)	201 080 €
Budget annuel en euros (si projet pluriannuel) :	
- 1 <sup>ère</sup> année	110 200 €
- 2 <sup>ème</sup> année	44 640 €
- 3 <sup>ème</sup> année	46 240 €
Sollicitation dons privés	<b>25 000 €</b>

## Fiche n°1 : Contexte général du projet

### 1. Environnement géographique

#### a) Localisation du projet :



**Haïti – Ile à Vache** (une des îles adjacentes de la République d’Haïti située entre 6 et 10 000 milles marins de la ville des Cayes, chef-lieu du département Sud).

#### b) Contexte du projet :

Haïti se partage l’île Hispaniola à l’ouest avec la République dominicaine.

80 % du relief haïtien est montagneux.

La population est de 8.373.500 habitants dont 60 % vivent en milieu rural.

Les haïtiens vivent sans eau et sans électricité. Leurs seules sources d’énergie est le charbon de bois pour la cuisson des aliments et les lampes à huile pour s’éclairer.

Une des conséquences de ce manque d’énergie est l’abattage des forêts pour la consommation en charbon de bois.

Actuellement, plus de 98 % des forêts ont disparu de la surface des montagnes haïtiennes.

La superficie de l’île à Vache est de 49 km<sup>2</sup>. Elle compte 26 localités dont les principales sont Madame Bernard, Kakok, Bois Bouton, La Fortune, Grande Barrière, Grande Plaine, Point Est et Caye à l’Eau ; Mme Bernard étant la ville principale de l’île.

La population est de 15 000 habitants composée en 2500 familles de 6 membres en moyenne.

Tout comme la « grande terre », la couverture forestière verdoyante de l’île à Vache est gravement menacée par le déboisement en raison des coupes « sauvages » effectuées par la population confrontée aux besoins vitaux comme préparer à manger, faire du charbon de chauffe pour la boulangerie, la construction des maisonnettes et même vendre du bois aux autres habitants pour gagner un peu d’argent.

Pourquoi avoir choisi l'île à Vache ?

Le projet-pilote que nous préconisons permettra de mettre en place un système d'utilisation de fours solaires, comme alternative à l'utilisation du charbon de bois, à l'ensemble d'une population réduite. Une fois le projet rôdé, un réajustement aux véritables besoins et une extension à d'autres régions d'Haïti sont envisagés.

L'objectif long terme vise l'autonomie des autochtones par la mise en place d'unités de production locales des fours solaires et leur exportation vers d'autres régions et pays.

## 2. L'opportunité d'amélioration auquel le projet répond

Ce projet va permettre d'améliorer les conditions de vie des habitants de l'île par :

- ✓ Une amélioration financière : **apport d'une énergie gratuite** à la population qui est très pauvre.
- ✓ Une amélioration sanitaire : possibilité d'**avoir une eau purifiée pour la boisson et la cuisson des aliments**, un véritable progrès dans leur hygiène de vie. Actuellement, la population en est réduite à boire de l'eau saumâtre car les puits sont insuffisamment profonds et l'eau puisée est impure.
- ✓ Une amélioration économique : par la **Création d'emplois** (26 emplois pour la garde et la tenue des coopératives + 3 emplois de supervision et de contrôle correspondant aux 3 zones de l'île + 35 emplois temporaires pour la construction des locaux , soit la création de 64 emplois dans une zone particulièrement touchée par le chômage.
- ✓ Une amélioration écologique : en stoppant la déforestation qui est un fléau à la fois pour l'économie et pour l'écosystème.

Ce projet d'équipement a été motivé par plusieurs facteurs :

- \* Les dégâts de plus en plus sérieux causés lors de fortes pluies, les cyclones...
- \* La misère de plus en plus criante de la population.
- \* La déscolarisation des enfants due à la perte des revenus de l'ensemble de la population.
- \* Le manque d'eau potable et l'impossibilité de stériliser l'eau.
- \* La mortalité infantile très importante due aux épidémies par manque de soins et d'hygiène.

Lors de notre rencontre avec le maire de l'île, en mars 2008, à qui nous avons formulé notre souhait d'aider au développement de l'île, ce dernier a accueilli notre proposition avec grand enthousiasme. Quelques mois plus tard, le Comité Général de Développement de l'île à Vache se constituait et nous demandait officiellement notre participation à leur souhait d'équiper l'île en fours solaires. Les équipes salariées sont déjà constituées. Ils attendent désormais le démarrage du projet. La première campagne de sensibilisation de la population a eu lieu le 13 février 2009 à l'occasion de notre présence sur place. Nous avons apporté un four solaire pour faire les démonstrations.

## 3. Les acteurs du projet

- a) Equipe porteuse du projet : le Comité Général pour le Développement de l'île à Vache « COGEDI ».

Le Comité haïtien est composé de 3 personnes :

- ✓ Jean-Nestor DESTIL, Président,
- ✓ Jean-Phélix JOSEPH, Secrétaire,
- ✓ Pierre Bien-Aimé DELVA, Conseiller.

- Jean-Nestor DESTIL est ex-maire adjoint de la commune de l'île à Vache, président de l'association des citoyens pour le développement de l'île à Vache, vice-président de l'association des jeunes progressistes de l'île à Vache, prédicateur chrétien marié et père de 8 enfants.
- Jean-Phélix JOSEPH est praticien en droit, étudiant en 3<sup>ème</sup> année de sciences juridiques, président de la Fondation Le Bon Samaritain de La Hatte, marié et père d'une enfant.
- Pierre Bien-Aimé DELVA est enseignant, distributeur de semences FAO, marié et père de 3 enfants.

Le comité général gèrera la coordination générale des coopératives. Le soutien du Maire au comité est réel. Après avoir pris un arrêté visant à réglementer la coupe de bois dans l'île, il a délivré une autorisation de reconnaissance juridique au comité (cf Annexe 3).

Le comité a délimité 3 zones géographiques et les 3 membres se partageront le contrôle et la supervision des 26 coopératives des villages de l'île. Chaque zone comprend en moyenne 8 localités.

#### b) Les partenaires en France et à l'étranger

Partenaires en France :

- \* L'association ESPOIR POUR HAÏTI (Seine et Marne)
- \* ID COOK (fournisseur français des fours solaires et expertise technique).
- \* Le Rotary Club de Chelles (Seine et Marne)
- \* Le Crédit Mutuel de Chelles (Seine et Marne)
- \* Le Conseil Général de Seine et Marne
- \* Le Conseil Régional d'Ile de France
- \* Le Ministère des Affaires Etrangères (dans le cadre du co-développement durable).

#### c) Les bénéficiaires du projet

- \* Les habitants de l'île à Vache (Haïti) : ils sont 15000 répartis en 2500 familles.
- \* Ils ont été identifiés par recensement et l'information nous a été communiquée par le Maire et le Comité Général de Développement de l'île.
- \* La région de l'île à Vache a été sélectionnée comme étant un microcosme des problèmes d'Haïti. Sa dimension est à l'échelle de nos moyens associatifs. Cette île (dont on dit qu'elle est la dernière île vierge des Caraïbes) offre des gros atouts naturels qu'il nous a paru intéressant de développer, pour la population, d'une part et pour la mise en place, à moyen terme, d'un tourisme responsable et solidaire, qui sera source de dynamisme en terme de développement et de revenus.
- \* La main d'œuvre locale sera sélectionnée en fonction de ses compétences par le Comité en équipe avec l'association.

### 4. Votre partenariat

- a. Je connais Haïti depuis près de 10 ans en tant que professionnelle au sein d'une ONG « Nos Petits Frères et Sœurs » qui œuvre sur place depuis plus de 20 ans. J'y ai séjourné plusieurs mois en tant que volontaire. J'ai suivi le médecin missionnaire, responsable de cette association au cours de ses déplacements quotidiens dans les bidonvilles environnant Port-au-Prince et j'y ai travaillé. Mes nombreux déplacements dans ce pays m'ont permis de mieux le connaître et d'être sensible aux problèmes fondamentaux de la population.

C'est notre premier projet de développement sur l'île à Vache. Nous travaillons sur ce projet depuis environ 10 mois.

b. Vision commune du champ d'intervention qui nous anime et nous rassemble :

- \* Venir en aide à la population (hygiène, salubrité,)
- \* Aider à son développement (économique, social, éveil de la conscience collective)
- \* Agir sur la sauvegarde de l'environnement (préservation des arbres et aide à la plantation).
- \* Développement d'un tourisme responsable et solidaire à moyen terme.
- \* A terme, freiner l'émigration des jeunes de l'île en apportant des possibilités d'emplois par le développement économique.

## Fiche n°2 : Mise en œuvre du projet

Date indicative de démarrage du projet : au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2009

Date de fin : 2<sup>ème</sup> semestre 2012

Durée du projet : TROIS ANS.

### Thématique du projet

- \* Venir en aide à la population (hygiène, salubrité,)
- \* Aider à son développement (économique, social, éveil de la conscience collective)
- \* Agir sur la sauvegarde de l'environnement (préservation des arbres et aide à la plantation).
- \* Développement d'un tourisme responsable et solidaire.

### La logique d'intervention

- \* A court terme : le projet permettra à la population de résoudre leurs problèmes de survie. En utilisant l'énergie gratuite du soleil, les familles n'auront plus à utiliser de charbon de bois dans la majeure partie du temps. Cette économie leur permettra de subvenir à d'autres besoins économiques. En purifiant l'eau, il y aura moins de maladies parasitaires et d'épidémies et, du même coup, la mortalité infantile baissera. L'organisation des coopératives prévoit la sensibilisation de la population aux règles d'hygiène citoyennes (mise à disposition de poubelles dans la coopérative et installation de latrines sur le terrain).
- \* A moyen terme : le fonctionnement des coopératives sera un moyen de créer de l'emploi dans cette zone particulièrement touchée par le chômage (90 %). De plus, ces coopératives engendreront d'autres projets de développement ; ce projet peut et doit être l'impulsion vers d'autres demandes pour lancer l'économie de l'île (exple : unité de séchage des mangues et autres agrumes qui sont pléthore pendant la saison et qui pourrissent actuellement). Indirectement, la mobilisation de toute la population de l'île pour le développement de leur île, sera le point de départ d'autres essors. Ceux-ci favoriseront le développement du tourisme responsable et solidaire (premier voyage d'étude prévu du 30 mai au 13 juin 2009).
- \* A long terme : après une période expérimentale, ce projet-pilote permettra d'être réajusté et adapté aux besoins de la population pour pouvoir l'exporter dans d'autres régions d'Haïti. Pendant cette période d'expérimentation, un petit groupe sera formé pour permettre, à terme, de **monter une unité de fabrication de ces fours et de les exporter** vers d'autres régions et d'autres pays. Cette unité permettra aussi d'équiper un maximum de familles de l'île en fours solaires. Il est prévu, dans le budget, la venue d'un technicien du fournisseur des fours pour aider à la mise en route de la fabrication. L'arrêt des coupes « sauvages » des arbres et un **programme de replantation**, en parallèle, permettra le reboisement de l'île, un écosystème amélioré et des dégâts cycloniques moindres.

Les politiques locales de l'île accueillent ce projet avec enthousiasme et sont à l'écoute des demandes du comité de développement de l'île.

Lors de la première campagne de pré-sensibilisation pour l'utilisation de ces fours auprès d'un échantillon de la population (du 10 au 15 février 2000), nous avons eu le plaisir de constater que des mesures avaient déjà été prises par le Comité pour empêcher la coupe sauvage (de la mangrove, notamment) et pour confisquer le bois illégalement coupé par certains habitants. Le maire a donné tout son soutien au Comité pour l'aider dans le développement de l'île. A notre connaissance, aucun projet de développement n'a été fait sur l'île, à ce jour.

Objectifs du projet :

- \* Utilisation permanente par l'ensemble de la population de l'île, des 100 fours solaires qui seront mis à sa disposition pour la cuisson des aliments et la purification de l'eau.
- \* Disparition progressive de la fabrication du charbon de bois sur l'île.
- \* Propreté et hygiène aux abords et dans les coopératives.
- \* A terme, que chaque famille puisse être propriétaire de son four solaire.

**Activités mises en œuvre par le projet pour atteindre les objectifs :**

- \* Dans chaque village, une coopérative (plus ou moins grande en fonction du nombre d'habitants) abritera un nombre déterminé de fours solaires (cf Annexe 4).
- \* Recensement par le Comité de développement de toutes les familles de chaque village dans une liste mise à la disposition du gardien de la coopérative (liste déjà établie).
- \* Pointage des familles par le gardien de la coopérative à chaque passage pour s'assurer que toutes les familles utilisent les fours solaires.
- \* Une règlementation interne établie par le comité sera affichée à l'entrée du local de la coopérative pour permettre une bonne organisation de l'utilisation des fours.
- \* Contrôle par les membres du comité qu'aucun abattage des arbres ne se fasse sans autorisation expresse de la Mairie.
- \* Embauche de 26 garde-forestiers (1 dans chaque village) pour assurer la protection du bois et les travaux de reboisement. Les charbonniers sont prioritaires.
- \* Mise en place des poubelles et ramassage des ordures par les agents de la mairie. Brûlage des ordures dans un espace réservé par les agents de la mairie.
- \* Les payes des salariés seront gérées par le Comité et pour assurer un autofinancement du projet à terme, 10 % de leur salaire sera retenu à la base.

**Evaluation des résultats**

- \* **L'autofinancement** du projet dans les 3 ans est ciblé ; il sera **conditionné par la mise en place d'une unité de production de fours solaires sur l'île**. Nous considérerons que ce projet s'autofinancera lorsque nous n'aurons plus à intervenir pour la paye des salariés.
- \* Les listings des familles tenus par les gardiens de chaque coopérative permettront de s'assurer que le projet est bien suivi par l'ensemble de la population. Cela sera suivi par le Comité qui nous en réfèrera.
- \* Vérification des comptes mensuels établis par le Comité.

**Résultats intermédiaires :**

- \* 30 % de la population devra utiliser les fours solaires régulièrement à la fin de la première année en remplacement du charbon de bois.
- \* 50 % de la population devra utiliser les fours solaires régulièrement à la fin de la seconde année en remplacement du charbon de bois.
- \* 70 % de la population devra utiliser les fours solaires à la fin du projet en remplacement du charbon de bois.

### **La réussite de ce projet est conditionné par :**

- \* La mobilisation des autorités locales et régionales et la mise en application de tous les dispositifs réglementaires existants, pour les faire respecter.
- \* L'intégrité et la forte implication du Comité de Développement dans ce projet.
- \* L'adhésion pleine et entière des charbonniers en acceptant leur reconversion.
- \* 2 campagnes de sensibilisation auprès de toute la population.
- \* L'assiduité de tous les acteurs locaux intervenant dans ce projet (gardiens, employés municipaux, superviseurs...).
- \* Appropriation par les familles de ce mode de cuisson écologique.
- \* Eveil de la conscience collective.

### **Evaluation de la pérennité des impacts du projet et de la viabilité du projet à la fin du financement :**

- \* Mise en place d'un observatoire indépendant au projet chargé de vérifier que l'arrêté municipal est bien respecté et que le programme de reboisement est concret.
- \* Pendant cette période d'expérimentation, un groupe d'acteurs locaux (sélectionné par le Comité et nous-mêmes) sera formé par un technicien du fournisseur des fours pour permettre de monter une unité de fabrication de ces fours et de les exporter vers d'autres régions.
- \* Les charges de fonctionnement (salaires des gardiens des coopératives, des 3 membres du comité superviseurs, des garde-forestiers et l'achat et replantage des jeunes arbres) pourront s'autofinancer à la fin de la période d'expérimentation (3 ans) dans la mesure où l'unité de production et de vente des fours solaires sera mise en place.

### **Impacts sur les enjeux du développement durable et les Objectifs du Millénaire :**

- \* Notre projet répond directement aux exigences du développement durable. Il permettra d'agir positivement sur l'environnement en améliorant l'écosystème et en réduisant les effets dévastateurs des cyclones s'abattant chaque année sur l'île.
- \* En utilisant l'énergie solaire, notre projet s'inscrit directement dans les objectifs du Millénaire (économie d'énergie, sauvegarde de la planète, gaz à effets de serre...).

### **Actions prévues pour sensibiliser la population régionale et nationale avant et après l'action :**

- \* Organisation d'événements culturels et artistiques pour sensibiliser l'opinion et collecter des fonds pour le projet.
- \* Ventes annuelles de bulbes de fleurs (société Ecologic) dont 30 % des recettes est reversé à notre association.
- \* Appels à dons, recherches de nouveaux donateurs par voie de presse locale et régionale écrite, TV et radiophoniques.
- \* Organisation d'un réseau de bienfaiteurs qui sont nos ambassadeurs auprès d'autres donateurs potentiels.

i. Dépenses prévisionnelles sur les TROIS années

Rubriques <sup>1</sup>	Mode de calcul (impératif)			Coût total en euros
	Base de calcul (mois, année...)	Quantité	Valeur unitaire	
<b>Investissements (matériel, mobilier, immobilier)</b>				<b>81 915</b>
- Fours solaires		100	216,85	21 685
- Coopératives		3	3 830	11 490
- Coopératives		23	2 040	46 920
- Tables		26	20	520
- Chaises		26	50	1 300
<b>Fournitures et consommables</b>				<b>664</b>
- Divers (carburant bateaux...) Année 1	Forfait	1	264	264
- Divers – Années 2 et 3	Forfait	2	200	400
<b>Etudes ou expertises (Nord et Sud) « Bénévolat »</b>				<b>6 800</b>
- Membres de l'association (Nord)	10 mois	1	500	5 000
- Membres du Comité de Développement (Sud)	6 mois	3	100	1 800
<b>Personnel (expatrié et local)</b>				<b>96 861</b>
- Personnel local (gardiens coopératives) (Année 2)	24 mois	26	50	31 200
- Supervision des 3 zones (Années 1, 2 et 3)	30 mois	3	100	9 000
- Construction des 10 m <sup>2</sup> (main-d'œuvre) (Année 1)	15 mois	23	447	10 281
- Construction des 20 m <sup>2</sup> (main d'œuvre)	15 mois	3	900	2 700
- Garde-forestiers (années 2 et 3)	24 mois	26	70	43 680
<b>Déplacements / transports/hébergement</b>				<b>10 000</b>
- Sensibilisation (2 pers) & évaluations (1 pers)	6 voyages	8	800	6 400
- Technicien ID COOK	2 voyages	2	800	1 600
- Hébergement bénévoles (Années 1, 2 et 3)	5 jours	2	100	1 000
- Hébergement technicien (Années 1 et 3)	5 jours	2	60	600
<b>Formation</b>				
Technicien ID COOK (Année 1 et année 3)	5 jours	2	500	<b>1 000</b>
<b>Appui, suivi, évaluation</b>				
Membres de l'association	5 jours	2	500	<b>1 000</b>
<b>Autres</b>				<b>2 840</b>
- Prog reboisement (années 2 et 3)	200 sacs	7 000	3	600
- Transport Le Havre/PAP	Année 1	1	1 000	1 000
- Dédouanement/Transport Les Cayes	Année 1	1	1 000	1 000
- Chevaux	Année 2	3	80	240
<b>TOTAL DEPENSES</b>				<b>201 080</b>

ii. Ressources prévisionnelles sur les TROISannées

Origine des ressources <sup>2</sup>	Euros	%	Sollicité	Acquis
<b>Ressources d'origine privée</b>				
- Association porteuse du projet (possibilité de valorisations <sup>3</sup> )	15 000	7 %		X
- Population de l'île à Vache salariée dans le cadre du projet	15 318	8 %		X
- Donateurs privés de l'association	23 262	12 %	X	
- Rotary Club	1 000	0,5 %	X	
- Crédit Mutuel de Chelles	2 500	1 %	X	
<i>Sous-total 1</i>	<b>57 080</b>	<b>29 %</b>		
<b>Ressources d'origine publique</b>				
Ministère des Affaires Etrangères (Programme de co-développement) <b>sur les 3 années</b>	<b>95 000</b>	<b>47 %</b>	X	
Collectivités locales				
- Conseil Régional d'Ile de France	30 000	15 %	X	
- Conseil Général de Seine et Marne	15 000	7 %	X	
- Mairie de Chelles	4 000	2 %	X	
<i>Sous-total 2</i>	144 000	71 %		
<b>TOTAL RESSOURCES (Sous-totaux 1 et 2)</b>	<b>201 080</b>	<b>100 %</b>		